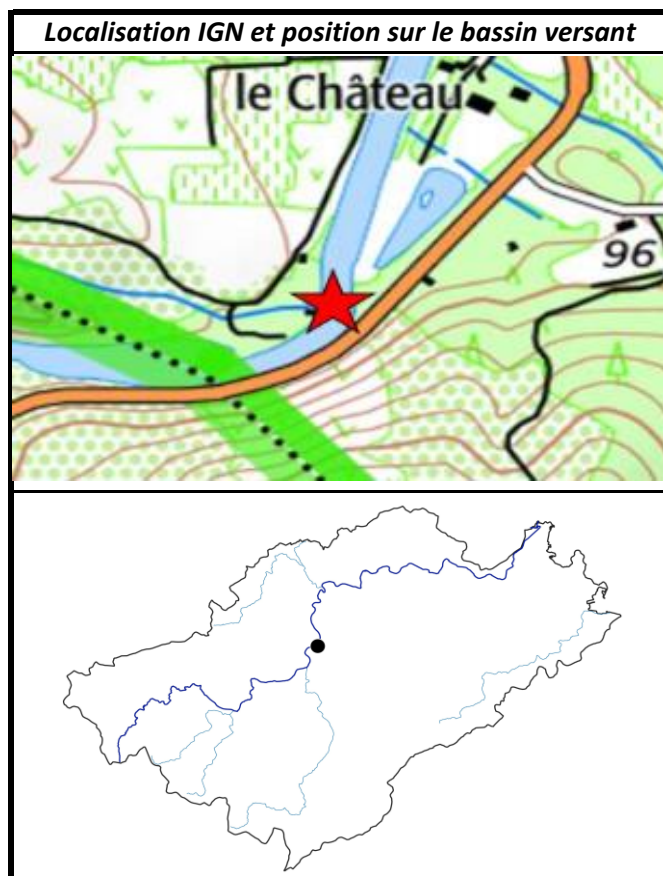


Barrage du château de Bonnafous



Données administratives	
Commune :	Villesèque-des-Corbières
Propriétaire/ gestionnaire :	Commune
Arrêté préfectoral d'autorisation :	Non renseigné
Règlement d'eau:	Non renseigné
Statut juridique:	Seuil en rivière
Éléments de synthèse	
Distance à la mer (m)	21800
Qualité d'habitat	Moyen
Intérêt hydromorphologique	Fort
Franchissabilité	Infranchissable
Linéaire reconnecté (m)	10430
Priorité	1



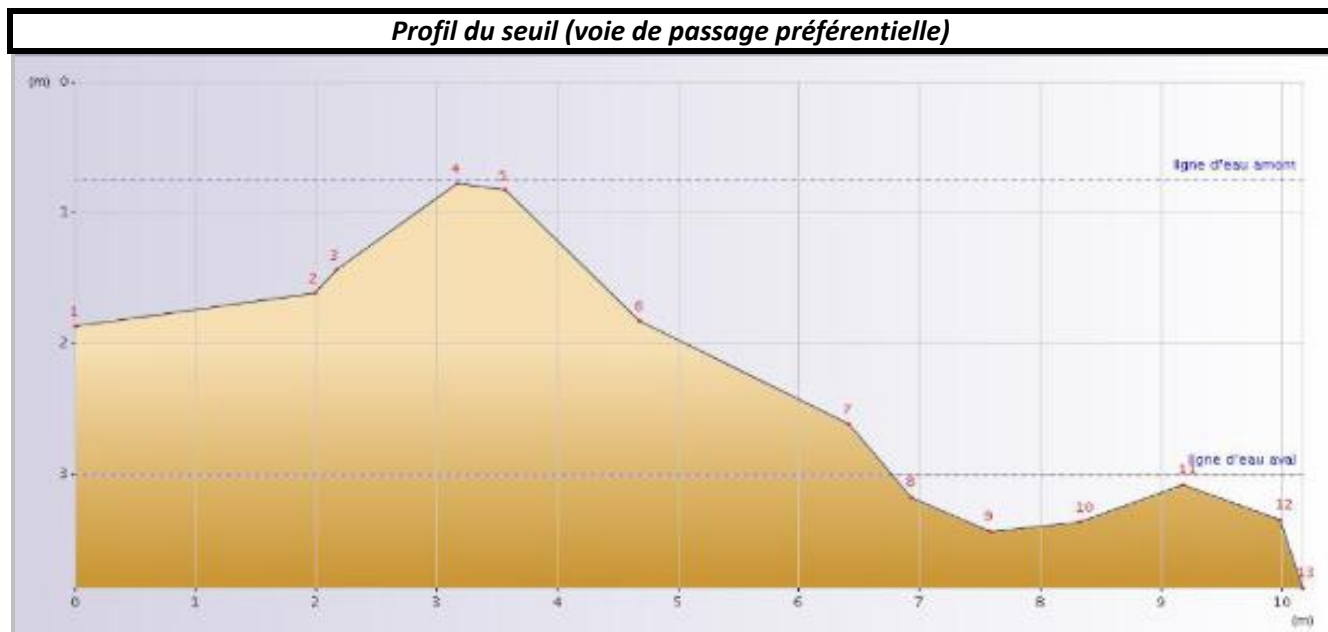
Fiches obstacle - ROE45567 Barrage du château de Bonnafous

Cours d'eau	La Berre
N° ROE	ROE 45567
Seuil n° (parmi ouvrages ROE de l'aval vers amont)	16/31
Coordonnées GPS Lambert 93	X= 686279.8883 Y= 6212410.8331

Placement du propriétaire concernant la reprise de l'ouvrage:	POUR si maîtrise d'ouvrage publique
Ouvrage inscrit au PLAGEPOMI:	Non

Description de l'ouvrage				
Etat:	Existant	Largeur totale (m)	37,2	
Type de seuil:	Déversoir	Epaisseur crête:		
Hydrologie jour de visite		Etiage		
Parties potentiellement déversantes	Rive droite --> Rive gauche			
	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Partie 4
Hauteur de chute DH (m):	2,26			
Prof. fosse d'appel Hf (m):	0,45	1,24	0,56	
Tirant d'eau minimal voie de passage préférentielle H (m):	0,01	0	0,01	
Autres éléments impactants:		Redan (planches)		
Détails et remarques				

Continuité écologique				
Franchissabilité piscicole	Infranchissable	Très selectif	Peu selectif	Franchissable
Voie de reptation effective pour l'anguille		Non		
Espèces cibles:	Barbeau Méridional, Toxostome, Anguille (jaune et civelle)			
Franchissabilité mammifère:	Non			
Continuité sédimentaire				
Comblement de la retenue		Presque vide	En partie plein	Plein



Incidences de l'ouvrage sur les différentes fonctionnalités du cours d'eau

Incidences hydrauliques : impact fort en crue sur le domaine en rive droite (salle de réception de mariage) très fortement impacté lors de la crue de 1999.

Incidences hydromorphologiques : Forte influence sur le compartiment physique du secteur qui fixe le cours d'eau dans son chenal unique en rive droite contre le méandre et le mur de soutènement du domaine. Ouvrage comblé de matériaux (15 000 m3) estimés. La zone de remou solide est estimée à 850 ml avec un engraissement en rive droite depuis le méandre de Roque Longue

Incidences écologiques : L'ouvrage est infranchissable pour toutes les espèces et semble être devenu transparent sur le plan sédimentaire en cas de fortes crues. Cependant l'engraissement amont démontre son influence significative sur le profil en long. Le barrage permet un ennoiment stable de la zone sur environ 600 ml où une rangée de phragmite s'est implantée (*Phragmites australis*). De nombreuses espèces invasives ou non autochtone (écrevisses américaines, carpes, black-bass, perche soleil...) ont été observées sur ce secteur où la température de l'eau semble être le paramètre limitant pour les espèces repères. Formation d'habitat intéressant dans la zone en eau déconnectée du lit à l'amont en rive gauche de type 53.5 Jonchaies hautes

Usages associés

Plus aucun usage associé

Valeur patrimoniale et/ou sociale des ouvrages

Autrefois, ce barrage permettait l'alimentation d'un moulin et l'ennoiment des parcelles de blé et de vignes depuis le barrage jusqu'au lieu dit de la Meillère (2 km à l'aval). L'ouvrage a été construit par l'ASA de Durban/Sigean dans la fin des années 1880-90. Depuis le plan d'eau sert temporairement de baignade pour les locaux. La mairie souhaite trouver une solution pour le petit plan d'eau d'agrément pour des questions de sécurité (noyade) et reste ouverte à la proposition d'aménagements sur le barrage.